

Sur la piste des déchets ! Chaque jour, tu jettes tes déchets dans la poubelle de ta cuisine : restes de repas, boîtes de céréales, canettes de soda... Sais-tu ce qu'ils deviennent ? Suis le long parcours des déchets !



1 À la maison

Chez toi, tu peux séparer dans des poubelles différentes les ordures ménagères des emballages recyclables.

1a Dans le jardin

Les déchets de jardin ce sont les tontes de gazon, les mauvaises herbes et les feuilles mortes. Lorsqu'ils sont mélangés à des restes de repas et à des épluchures, ils se transforment, après plusieurs mois, en engrais naturel appelé compost. Cet engrais naturel aide à faire pousser les plantes. Cela évite d'utiliser de l'engrais chimique qui pollue les sols. Bravo la nature!

2 La déchetterie

Tu peux déposer les vieux canapés, les meubles, le bois, la ferraille, les métaux et les déchets dangereux pour l'environnement comme les piles, les huiles de vidange...

3 Le ramassage

C'est la Communauté de l'agglomération rouennaise qui collecte les déchets. Tu as certainement déjà vu les "rippeurs" ramasser les poubelles dans ta rue et les mettre dans leur camion.

4a Le centre de tri

Les emballages recyclables sont amenés au centre de tri. Ils sont séparés à la main puis emmenés vers les usines de recyclage.

4b L'usine de traitement

Les déchets qui ne se recyclent pas (pots de yaourt, restes de repas...) sont brûlés dans une usine. La vapeur qui s'en dégage est utilisée pour produire de l'électricité. Les déchets sont donc valorisés.



Trop de déchets!

La nourriture est souvent enveloppée dans du papier, du carton ou des boîtes en métal. Tous ces emballages, une fois ouverts, deviennent des déchets. Plus je consomme de produits, plus je jette d'emballages. Alors les poubelles sont pleines!

La solution? Il faut réduire tes déchets!

Alors moi, qu'est-ce que je peux faire ?

• Je trie mes déchets!

Les déchets triés seront recyclés c'est-à-dire réutilisés pour faire un nouveau produit. Cela permet d'économiser du pétrole, du sable, du bois...

• J'achète des produits avec peu d'emballage ou je prends un panier pour faire les courses.

• Je donne aux associations caritatives les objets dont je ne me sers plus (jouets, vêtements...).

• Dans la rue, je jette les petits déchets dans les poubelles (papiers, tickets de bus, chewing-gum, mouchoirs en papier...). Je ne jette rien par terre, la nature n'est pas une poubelle!

Grâce à ces petits gestes, je préserve l'environnement!



Deviens un as du tri!

Pour recycler, il faut d'abord bien trier et déposer les déchets recyclables dans le sac ou bac bleu. Le verre se recycle aussi mais se trie séparément.



Les emballages en plastique (Avec leurs bouchons), les bouteilles d'eau et de soda en plastique, les bouteilles de lait, les flacons de lessive, les flacons de gel douche et de shampooing...



Les emballages en métal
Les boîtes de conserve, les canettes de soda, les bidons de sirop...



Les journaux magazines et les emballages en carton
Les boîtes de céréales, de riz, de lessive et les briques alimentaires de lait ou de jus de fruit...



Et le verre ?

Les bouteilles de jus de fruit, pots de confiture, bocaux en verre (sans les couvercles ni les bouchons) sont à séparer des autres déchets recyclables. Tu dois les déposer dans une poubelle verte ou le bac en bas de ton immeuble.

Que deviennent les déchets recyclables ?

Ils sont transformés pour devenir des nouveaux produits.
Grâce à toi les déchets ont une seconde vie



Les emballages plastiques deviendront de nouveaux bidons de lessive, des pulls en laine polaire...



Les emballages en métal serviront à fabriquer des pièces de moteur de voiture, des vélos ou encore des trottinettes.



Les emballages en carton seront à nouveau transformés en carton.



Le verre est recyclable à l'infini, il servira donc à nouveau pour fabriquer du verre.



Un peu d'histoire...

Du Moyen-Âge jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les déchets sont jetés à la rue!



Les cochons et les volailles se nourrissent de ces ordures. Le manque d'hygiène est la cause de nombreuses maladies.

Au XIX^e siècle, Louis Pasteur, scientifique, démontre l'importance de la propreté sur la santé. En 1870, le dépôt des déchets sur les trottoirs est interdit.

Eugène Poubelle, Préfet de Paris en 1883, imposa aux Parisiens la "boîte à ordures". Il donna son nom à celle-ci.

